

Tribune libre

aux réfugiés

Robert Combas achève
«Un tableau pour les réfugiés»
exposé à la Rotonde



Historiquement considérée comme le berceau du droit d'asile, la France est toujours attentive à la place accordée aux réfugiés. Fidèle à cette tradition humaniste, l'Assemblée nationale décidait de devenir, pour un jour, l'Assemblée des réfugiés, pour commémorer le cinquantième de la convention de Genève et, à cette occasion, lancer «l'Appel de Paris».

L'Assemblée, porte-parole des libertés fondamentales

Le 16 juin, l'Assemblée nationale devenait le temps d'un jour, «l'Assemblée des réfugiés». Pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Convention de Genève, qui garantit à chaque réfugié le droit de bénéficier d'une protection internationale, l'Assemblée nationale, avec le concours du Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR) et de son Président, Ruud Lubbers, décidait de réunir dans l'hémicycle 577 réfugiés - soit autant que de députés - originaires de plus de 70 pays.

Objectif de cette séance aussi exceptionnelle que solennelle : la sensibilisation et la mobilisation de l'opinion publique française et de la communauté internationale sur le sort de personnes persécutées en raison de leur race, de leur religion, de leurs opinions, et contraintes de fuir leur pays, de quitter leur terre, d'abandonner leur famille.

Un événement rendu d'autant plus nécessaire que le nombre de réfugiés ne cesse de croître : 21 millions de personnes sont aujourd'hui sous

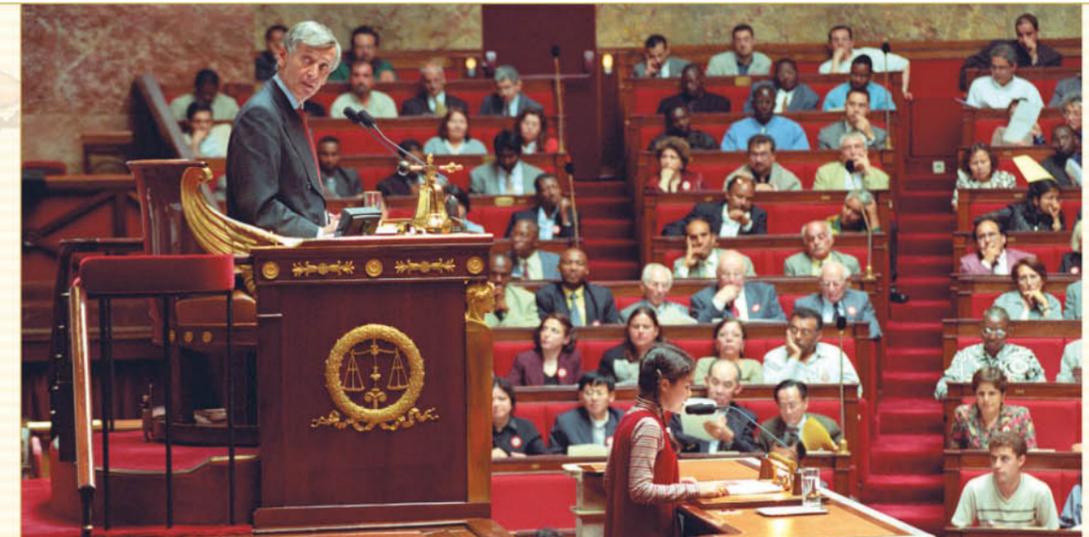
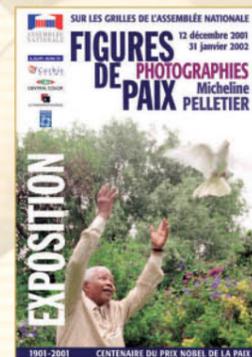


mandat de protection du HCR : plus de 100 000 d'entre elles ont trouvé refuge en France, où les demandes d'asile ont augmenté de 25 % entre 1999 et 2000.

Par cette initiative et bien d'autres encore, comme la réception, le 4 mai, d'une délégation de femmes afghanes tenues de porter la «bourka» afin de préserver leur anonymat, l'Assemblée nationale, maison de la démocratie, reste fidèle à la tradition humaniste universelle héritée des Lumières. Car si le député est élu de la Nation, il est également un porte-parole des libertés fondamentales, et ce partout où elles sont bafouées.



Taslîma Nasreen
dans l'hémicycle



L'Assemblée des réfugiés, le 16 juin

L'Appel de Paris : 577 «réfugiés députés» alertent le monde

Cette journée, riche de nombreux témoignages, aussi différents que touchants, aura, notamment, vu s'exprimer la romancière bangladaise Taslima Nasreen, menacée de mort pour ses écrits et aujourd'hui réfugiée en Suède, l'Académicien d'origine russe Henri Troyat, qui a souligné que son «vêtement français colle de si près à son corps qu'en essayant de l'ôter, il s'arracherait la peau», mais aussi Marie-Hélène Aubert, qui a évoqué plus particulièrement le problème de l'oppression des femmes, et Arthur Paecht, qui a estimé que si le droit d'asile était une «démarche de concessions mutuelles qu'il faut accepter, c'est bien le nouvel arrivant qui doit en faire le plus, et non l'inverse».

Point d'orgue de cette cérémonie, l'adoption d'un texte invitant les Etats à assurer une application pleine et entière de la Convention de Genève et à soutenir le Haut Commissariat pour les réfugiés. Présenté par François Loncle, Président de la

Commission des affaires étrangères et Louis Mermaz, ancien Président de l'Assemblée nationale, lu en séance par la jeune stagiaire à la Comédie française Amina Toudjine, cet «Appel de Paris», rédigé en français, en espagnol et en anglais, a été envoyé par l'Assemblée à tous les Présidents des Parlements du monde et sera diffusé par les délégations du HCR présentes dans la plupart des pays.



Action et droit internationaux humanitaires et prix Nobel de la Paix à l'honneur

Dans un contexte international particulièrement troublé, le Comité international de la Croix rouge a attiré l'attention sur la responsabilité qui incombe à toutes les composantes de la société face au nouveau visage de la guerre et vis-à-vis des victimes. Tel était le thème des premiers États généraux de l'action et du droit

international humanitaires, organisés les 27 et 28 novembre, à l'Assemblée nationale. Parmi les personnalités invitées à s'exprimer, Jean-Christophe Ruffin, médecin et prix Goncourt et l'ancien président du FMI Michel Camdessus.

En outre, le centenaire du prix Nobel de la Paix, dont l'un des deux premiers lauréats, Frédéric Passy, était député, a donné l'occasion à l'Assemblée, par le biais d'une exposition photographique réalisée par Micheline Pelletier, de rendre hommage aux 25 titulaires du prix encore vivants.



> La façade de l'hôtel de Lassay

Deux présidents du Corps législatif l'avaient déjà habité sous l'Empire, mais l'hôtel de Lassay n'est devenu la résidence du Président de l'Assemblée que depuis 1832. D'abord loué pendant onze ans, il fut acquis en 1843 afin d'y loger le Président avec dignité, pour ses réceptions dans les salons restaurés du rez-de-chaussée augmentés d'une grande galerie de communication avec le Palais Bourbon, et avec convenance, pour son habitation personnelle aménagée dans un étage construit à partir de 1846.



Patrimoine
DE L'ASSEMBLÉE

Un peu d'histoire...